



Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 55	Membres présents : 36	Absent(s) excusé(s) : 15	Absent(s) : 4	Pouvoir(s) : 6
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 18 septembre 2024

Vote(s) pour : 42
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Mardi 24 septembre 2024,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2024-09-24-BD-31 :

Affectations de l'autorisation de programme "Prolongement de la ligne METTIS A" et de l'autorisation d'engagement "Services de la navette fluviale Metz'O".

Rapporteur : Madame Béatrice AGAMENNONE

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 29 janvier 2024 ayant approuvé le Budget Primitif 2024,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 8 juillet 2024 ayant approuvé le Budget Supplémentaire 2024 ainsi que la création et la modification d'AP/CP et AE/CP,

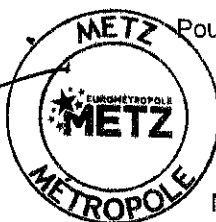
CONSIDERANT la nécessité d'affecter la totalité de l'autorisation de programme (AP) 21QVTC02 Prolongement de la ligne METTIS A et la totalité de l'autorisation d'engagement (AE) 24QVTC01 pour les services de la navette fluviale Metz'O,

DECIDE d'affecter le solde de l'AP 21QVTC02 Prolongement de la ligne METTIS A à hauteur de 2 075 000 € (chapitres 20, 21 et 23) et la totalité de l'autorisation d'engagement (AE) 24QVTC01 pour les services de la navette fluviale Metz'O à hauteur de 5 200 000 € (chapitre 011).

Metz, le 25 septembre 2024

Le Secrétaire de séance

Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale

Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20240924-2024-09-DB31-DE

Numéro de l'acte : 2024-09-DB31
Date de décision : mardi 24 septembre 2024
Nature de l'acte : DE
Objet : Affectations de l'autorisation de programme "Prolongement de la ligne METTIS A" et de l'autorisation d'engagement "Services de la navette fluviale Metz'O"
Classification : 7.1 - Decisions budgetaires
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 29/09/2024
Numéro AR : 057-200039865-20240924-2024-09-DB31-DE
Document principal : 99_DE-31.pdf

Historique :

26/09/24 17:20	En cours de création	
26/09/24 17:22	En préparation	Catherine DELLES
29/09/24 09:40	Reçu	Catherine DELLES
29/09/24 09:41	En cours de transmission	
29/09/24 09:48	Transmis en Préfecture	
29/09/24 09:56	Accusé de réception reçu	